

code postal : **67610****Commune de LA WANTZENAU**code Insee : **67519**

## Fiche communale d'informations sur les risques naturels, miniers et technologiques

pour l'application des I, II de l'article L 125-5 du Code de l'environnement

### 1. Fiche communale annexée à l'arrêté préfectoral

n°

du

**07 mars 2016**

mis à jour le

### servitudes

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques [ PPR ]

#### 2.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR

naturels miniers technologiques non 

PPRi Zorn Landgraben  
PERI La Wantzenau  
PPRi de la CUS révisant le PER

Date : **Approuvé le 26/08/2010**Date : **Approuvé le 21/09/1993**Date : **Prescrit le 17/01/2011**

Arrêté portant prescription du PPRI  
de l'EMS modifiant l'arrêté du 17  
janvier 2011

Date : **Prescrit le 30/06/2016**Aléa : **Inondation par submersion**Aléa : **Inondation par submersion**Aléa : **Inondation par submersion et  
remontée de nappe\***Aléa : **Inondation par submersion et  
remontée de nappe\***

\*la cartographie précise de la remontée de nappe et de la submersion sera jointe à l'arrêté d'approbation du PPRI

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

Rapport de présentation, règlement, arrêté d'approbation et plan de zonage du PPRI Zorn-Landgraben

consultable sur Internet \* 

Rapport de présentation, règlement, arrêté d'approbation et plan de zonage du PERI CUS

consultable sur Internet \* 

Arrêté portant prescription du PPRI de la CUS du 17/01/2011 et révisant le PER.

consultable sur Internet \* 

Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux

oui  non 

#### 2.2 La commune est située dans le périmètre d'un PPR

naturels miniers technologiques non date : **(Lanxess) 21/07/2014**Aléas : **Thermique, surpression et  
Toxique**date : **(Butagaz) 21/07/2014**aléas : **Thermique et surpression**

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

Arrêté préfectoral d'approbation, règlement, note de présentation et cahier de recommandation du  
PPRT Lanxess Emulsion Rubber à La Wantzenau

consultable sur Internet \* 

Arrêté préfectoral d'approbation, règlement, note de présentation et cahier de recommandation du  
PPRT Butagaz SAS à Reischtett

consultable sur Internet \* 

Les règlements de ces PPR intègrent des prescriptions de travaux

oui  non 

### 3. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application de l'article R 563-4 du code de l'environnement.

Forte

Moyenne

Modérée

Faible

Très faible

La commune est située dans une zone de sismicité

zone **5**zone **4**zone **3** zone **2**Zone **1** 

\* Il n'existe aucune obligation réglementaire pour le niveau 1 de sismicité

Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est :

**Article D 563-8-1 sur la répartition des communes entre les cinq zones de sismicité**

consultable sur Internet \* 

### pièces jointes

#### 4. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus en application de l'article R15-26 du Code de l'environnement

Pan de zonage du PPRI Zorn-Landgraben

Plan de zonage réglementaire du PPRT LANXESS Emulsion Rubber à La Wantzenau

Plan de zonage réglementaire du PPRT BUTAGAZ SAS à Reischtett

#### 5. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

à la date de l'édition de la présente fiche communale

! La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique : Ma commune face aux risques

catastrophes naturelles

nombre

catastrophes technologiques

nombre

Date de mise à jour : **25/10/2016**

Le préfet de département